

BRETAGNE

Axe 3 : Ressources humaines - management

Module n°1 : SSIAP 1 - Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Contexte

La surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public. De plus, en fonction de son type et de sa catégorie, le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi. » (Art. MS 45, MS 46 et MS 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.). Arrêté du 02 mai 2005 modifié par l'arrêté du 05 novembre 2010.

Objectifs

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques liées aux Etablissements Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur, dans le domaine de la sécurité incendie

Prérequis Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation sur la capacité rédactionnelle du candidat (main courante). -Aptitude médicale -AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

Coût pédagogique pour une inscription individuelle : 800€

Renseignements complémentaires

Coût pédagogique : précisé pour chaque module pour des inscriptions unitaires

Contact : Pôle formation

02 99 35 28 64 ou 02 99 35 28 62

bretagne.formation@anfh.fr

Programme

Le feu et ses conséquences (6 heures) -Le feu -Comportement au feu Sécurité incendie (17 heures) -Les principes de classement des établissements -Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie -Desserte des bâtiments -Cloisonnement d'isolation des risques -Evacuation du public et des occupants -Désenfumage -Eclairage de sécurité -Présentation des différents moyens de secours Installations techniques (9 heures) -Installations électriques -Ascenseurs et nacelles -Installations fixes d'extinction automatique -Colonnes sèches et humides -Système de sécurité incendie Rôles et missions des agents de sécurités incendie (9 heures) -Le service de sécurité

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AXLIKVwpggT3vWDLrNQz>

-Présentation des consignes de sécurité et main courante -Poste de sécurité -Rondes de sécurité et surveillance des travaux -Mise en œuvre des moyens d'extinction -Appel et réception des services publics de secours - Sensibilisation des occupants Concrétisation des acquis (17 heures) -Visites applicatives -Mises en situation d'intervention

Public

Toute personne dont la mission est d'assurer la sécurité incendie d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) ou Immeuble de Grande Hauteur (IGH)

Exercice

2020

Code de formation

AFC 51

Nature

AFC

Organisé par

CT formation

Durée

72 heures

Typologie

Formation professionnelle initiale